



National Defence Headquarters
Ottawa, Ontario
K1A 0K2

Quartier général de la Défense nationale
Ottawa (Ontario)
K1A 0K2

REQUEST FOR PROPOSAL DEMANDE DE PROPOSITION

RETURN BIDS TO: RETOURNER LES SOUMISSIONS À :

Bid Receiving – PWGSC / Réception des
soumissions – TPSGC
11 Laurier St. / 11 rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec
K1A 0S5

Proposal To: National Defence Canada

We hereby offer to sell to Her Majesty the Queen in right of Canada, in accordance with the terms and conditions set out herein, referred to herein or attached hereto, the goods and services listed herein and on any attached sheets at the price(s) set out therefore.

Proposition à: Défense nationale Canada

Nous offrons par la présente de vendre à Sa Majesté la Reine du chef du Canada, aux conditions énoncées ou incluses par référence dans la présente et aux annexes ci-jointes, les biens et services énumérés ici et sur toute feuille ci-annexée, au(x) prix indiqués(s).

Title – Titre PELLE HYDRAULIQUE SUR CHENILLES	Solicitation No – N° de l'invitation W8476-185741/A
Date of Solicitation – Date de l'invitation 2017-11-27	
Amendment No. – No. Modification 001	
Address Enquiries to – Adresser toutes questions à Quartier général de la Défense 101 Colonel By Dr Ottawa, Ontario, K1A 0K2 Att: Jean-Damascene Gasake	
DOT 5-3-4-4	
Telephone No. – N° de téléphone 819-939-6022	FAX No – N° de fax
Destination Specified Herein Précisé dans les présentes	

Instructions:

Municipal taxes are not applicable. Unless otherwise specified herein all prices quoted must include all applicable Canadian customs duties, GST/HST, excise taxes and are to be delivered Delivery Duty Paid including all delivery charges to destination(s) as indicated. The amount of the Goods and Services Tax/Harmonized Sales Tax is to be shown as a separate item.

Instructions:

Les taxes municipales ne s'appliquent pas. Sauf indication contraire, les prix indiqués doivent comprendre les droits de douane canadiens, la TPS/TVH et la taxe d'accise. Les biens doivent être livrés « rendu droits acquittés », tous frais de livraison compris, à la ou aux destinations indiquées. Le montant de la taxe sur les produits et services/taxe de vente harmonisée doit être indiqué séparément.

Solicitation Closes – L'invitation prend fin

At – à :
14 :00 HRS (EST)

On - le : 2018-01-08

Delivery required - Livraison exigée Specified Herein Précisé dans les présentes	Delivery offered - Livraison proposée
Vendor Name and Address - Raison sociale et adresse du fournisseur	
Name and title of person authorized to sign on behalf of vendor (type or print) - Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du fournisseur (caractère d'imprimerie)	
Name/Nom _____	Title/Titre _____
Signature _____	Date _____

Cette modification numéro 001 à la demande de soumissions a pour objet de modifier les sections suivantes de la demande de soumissions:

Partie 3 - INSTRUCTIONS DE PRÉPARATION DES SOUMISSIONS

SUPPRIMER

3.1.4 Meilleure date de livraison –Soumission

Le Canada demande que les soumissionnaires soumettent l'information suivante. Bien que la livraison des articles soit demandée au plus tard le 1er mai 2018, la meilleure livraison qui peut être offerte est la suivante:

INSERER

3.1.4 Meilleure date de livraison –Soumission

Le Canada demande que les soumissionnaires soumettent l'information suivante. Bien que la livraison de l'article 001 soit demandée au plus tard le 1er mai 2018, la meilleure livraison qui peut être offerte est la suivante:après l'octroi du contrat.

3.1.5 Service après-vente

Le Canada demande que le soumissionnaire fournisse les noms, adresses et numéros de téléphone de ses concessionnaires et/ou de ses agents qui sont autorisés à fournir des services après-vente, d'entretien et de réparation sous garantie et qui peuvent fournir une gamme complète de pièces de rechange pour le véhicule/équipement offert. Il est demandé aux soumissionnaires d'indiquer la distance entre le concessionnaire et/ou l'agent autorisé et le lieu de la livraison et celle-ci ne devrait pas dépasser 150 kilomètres.

Article 001 – Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent:
_____ km

Nom:

Adresse:

No de téléphone: ____

3.1.6 Période de garantie normale du fabricant

Le Canada demande que le soumissionnaire fournisse des renseignements détaillés sur la garantie courante du fabricant pour le véhicule/l'équipement et ses composants qui dépasse la période de garantie minimale de douze (12) mois ou 1000 heures d'utilisation, le premier des deux prévalant. Les garanties courantes additionnelles du fabricant tirées des composants/sous-ensemble du fabricant d'équipement original feront parties du contrat proposé.

3.1.7 Période de la garantie prolongée

Le Canada demande que le soumissionnaire indique si une période de la garantie prolongée est offerte qui dépasse la période minimale de douze (12) mois ou 1000 heures d'utilisation, le premier des deux prévalant.

Si oui, le Canada demande que le soumissionnaire fournisse des renseignements détaillés sur la période de la garantie prolongée offerte à l'égard du véhicule/équipement et de ses composants, ainsi que sur le prix.

Toute période de la garantie prolongée offerte ne sera pas incluse dans l'évaluation financière.

PARTIE 4 – PROCÉDURES D'ÉVALUATION ET MÉTHODE DE SÉLECTION

SUPPRIMER

4.1 Procédures d'évaluation

b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada évaluera les soumissions.

INSERER

b) Une équipe d'évaluation composée de représentants du Canada et des entrepreneurs (Promaxis Systems Inc.) évaluera les soumissions.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

INSERER

5.1 Certifications requises avec l'offre

Les soumissionnaires doivent soumettre les attestations suivantes dûment remplies dans le cadre de leur soumission.

5.1.1 Dispositions relatives à l'intégrité – documents exigés

Conformément à la Politique d'inadmissibilité et de suspension (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/politique-policy-fra.html>), le soumissionnaire doit fournir les documents exigés, le cas échéant, afin que sa proposition ne soit pas rejetée.

5.2 Attestations préalables à l'attribution du contrat et renseignements supplémentaires

Les attestations et les informations supplémentaires énumérées ci-dessous doivent être fournies avec la soumission, mais elles peuvent être fournies plus tard. Si l'une de ces attestations ou informations additionnelles requises n'est pas remplie et fournie tel que demandé, l'autorité contractante informera le soumissionnaire d'un délai dans lequel il doit fournir les renseignements. À défaut de fournir les attestations ou les

renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans les délais impartis rendra la soumission non recevable.

5.2.1 Conformité du produit

Le soumissionnaire certifie que tous les véhicules / équipements proposés sont conformes et continueront de se conformer pendant toute la durée du contrat à toutes les spécifications techniques de la description d'achat.

Cette certification ne dispense pas l'offre de satisfaire à tous les critères d'évaluation techniques obligatoires détaillés à la partie 4.

Signature du représentant autorisé du soumissionnaire

Date

PARTIE 6 – CLAUSES DU CONTRAT SUBSÉQUENT

SUPPRIMER

6.5.2 Chargé de projet

Le chargé de projet pour le contrat est :

Nom : (*à insérer à l'attribution du contrat*).

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ - ____ - _____

Télécopieur : ____ - ____ - _____

Courriel : _____

INSERER

6.5.2 Autorité Technique

L'Autorité Technique pour le contrat est :

Nom : (*à insérer à l'attribution du contrat*).

Titre : _____

Organisation : _____

Adresse : _____

Téléphone : ____ - ____ - _____

Télécopieur : ____ - ____ - _____

Courriel : _____

SUPPRIMER

6.5.3 Représentant de l'entrepreneur

Nom et numéro de téléphone de la personne responsable de: (*à insérer à l'attribution du contrat*).

INSERER

6.5.3 Contractor's Representative

Nom et numéro de téléphone de la personne responsable de: (*à insérer à l'attribution du contrat*).

Renseignements généraux

Nom: _____
No. De téléphone : _____
Courriel : _____

Suivi de Livraison

INSERER

6.5.4 Service après-vente

Le concessionnaire et/ou son agent suivant est autorisé à fournir des services après-vente, d'entretien et de réparations sous garantie; et une gamme complète de pièces de rechange pour le véhicule/équipement offert.

Article 001 - Distance entre le lieu de livraison et le concessionnaire et/ou l'agent: (*à insérer lors de l'attribution du contrat*) km

Nom:
Adresse:
Téléphone:

SUPPRIMER

6.6 Paiement

L'entrepreneur doit livrer le véhicule / l'équipement incluant les manuels d'échantillons, les CD de tous les manuels approuvés, les résumés de données, les photographies, les lettres de garantie, la liste des pièces de rechange, la liste d'outils spéciaux et la formation de familiarisation en conformité avec l'Annexe «B» ci-jointe - Description d'achat – PELLE HYDRAULIQUE SUR CHENILLES.

Le véhicule / équipement doit être entretenu, ajusté et livré dans des conditions d'utilisation immédiate. L'intérieur et l'extérieur doivent être nettoyés avant de quitter l'usine et remis à l'autorité d'inspection ou au personnel du destinataire au lieu de livraison final.

Les réservoirs de carburant doivent être au moins à moitié pleins avant de remettre le véhicule à l'autorité d'inspection ou au destinataire.

L'entrepreneur doit livrer les biens aux dépôts d'approvisionnement des Forces canadiennes (FC) sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit

prendre des rendez-vous de livraison, au moins 4 jours avant la date de livraison prévue, en communiquant avec la section de la circulation du dépôt à l'endroit indiqué ci-dessous. Le destinataire peut refuser les envois lorsque des arrangements préalables n'ont pas été pris.

L'entrepreneur doit envoyer un représentant du service à chaque destination de livraison pour effectuer l'assemblage / la préparation de tous les véhicules livrés. Les coûts pour fournir ce service doivent être inclus dans le prix de chaque véhicule.

Toutes les livraisons doivent être conformément aux Incoterms 2010 rendu droits acquittés (RDA) à destination, indiqué dans l'Annexe A. Les droits de douane et les taxes d'accise canadiens doivent être inclus, excluant les taxes applicables.

INSERER

6.6 Paiement

L'entrepreneur doit livrer le véhicule / l'équipement incluant les manuels d'échantillons, les CD de tous les manuels approuvés, les résumés de données, les photographies, les lettres de garantie, la liste des pièces de rechange, la liste d'outils spéciaux et la formation de familiarisation en conformité avec l'Annexe «B» ci-jointe - Description d'achat – PELLE HYDRAULIQUE SUR CHENILLES.

Toutes les livraisons doivent être conformément aux Incoterms 2010 rendu droits acquittés (RDA) à destination, indiqué dans l'Annexe A. Les droits de douane et les taxes d'accise canadiens doivent être inclus, excluant les taxes applicables.

6.10.1 Préparation à la livraison

Le véhicule / équipement doit être entretenu, ajusté et livré dans des conditions d'utilisation immédiate. L'intérieur et l'extérieur doivent être nettoyés avant de quitter l'usine et remis à l'autorité d'inspection ou au destinataire au lieu de livraison final.

6.10.2 Instructions d'expédition - Livraison à destination

L'entrepreneur doit expédier les biens en DDP - rendu droits acquittés (conformément à l'annexe «A» - Établissement des prix), tel qu'il est précisé ci-dessous. Sauf indication contraire, la livraison doit être effectuée par les moyens les plus économiques. L'entrepreneur est responsable de tous les frais de livraison, de l'administration, des coûts et des risques de transport et de dédouanement, y compris le paiement des droits de douane et des taxes applicables.

L'entrepreneur doit livrer les biens sur rendez-vous seulement. L'entrepreneur ou son transporteur doit prendre des rendez-vous pour la livraison en communiquant avec les contrats indiqués à l'annexe «A» - Prix. Le destinataire peut refuser les envois lorsque des arrangements préalables n'ont pas été pris.

6.10.3 Livraison et déchargement

Les camions de livraison doivent être équipés d'un dispositif de déchargement qui permettra le déchargement sur des sites sans installation de déchargement hydraulique, stationnaire ou autre.

SUPPRIMER

6.18 CUA Guide des Clauses

QUALITY ASSURANCE AUTHORITY

D5510C	Autorité de l'assurance de la qualité (ministère de la Défense nationale) – entrepreneur établi au Canada	2014-06-26
D2000C	Marquages	2007-11-30
D2001C	Étiquetage	2007-11-30
D6010C	Palletisation	2007-11-30
D2025C	Matériaux d'emballage en bois	2013-11-06

INSERER

6.18 CUA Guide des Clauses

QUALITY ASSURANCE AUTHORITY

D5510C	Autorité de l'assurance de la qualité (ministère de la Défense nationale) – entrepreneur établi au Canada	2014-06-26
D2025C	Matériaux d'emballage en bois	2013-11-06

Pièces attachées

ANNEXE « A » TARIFICATION

INSERER

L'entrepreneur doit livrer le véhicule / l'équipement, y compris les manuels approuvés, le résumé des données, les photographies, les lettres de garantie, la liste des pièces de rechange pour l'entretien préventif, la liste des outils spéciaux et la formation de familiarisation. B "- Description d'achat - Pelle hydraulique sur chenilles.

Article	Code NIBS	Description	Code d'assurance de la qualité (CAQ)	Adresse de destination	Adresse de facturation	Date de livraison	QTé	Unité des livrables	Prix ferme à l'unité: Taxes en sus	Prix Total: Taxes en sus
002	N3805	Formation de familiarisation pour l'article 001	C	Va se tenir à l'emplacement de l'entrepreneur	Selon la section 6.7	À être déterminé	Ch	1	Sans frais	Sans frais

TOUS LES AUTRES TERMES ET CONDITIONS RESTENT LES MÊMES